

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de VILLERS-BOCAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DOMONT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

- ✓ M. DOMONT Jean-Pierre
- ✓ Mme GAUDOIN Chantal, 1^{er} adjoint
- ✓ M. BOQUET Philippe, 2^{ème} adjoint
- ✓ Mme DECHIR Fazia
- ✓ Mme BRETON Laurence
- ✓ M. LEFEBVRE François
- ✓ DESLANDES Séverine
- ✓ M. SIMMONDS Stevens
- ✓ Mme DEBUYSSCHER Astrid
- ✓ M. TARGIT Didier
- ✓ Mme OGEZ Brigitte

et M. DEMONCHAUX Daniel (Secrétaire de mairie)

Etaient absents avec pouvoir :

- ✓ M. BOYARD Michel (pouvoir à M. DOMONT Jean-Pierre)
- ✓ Mme OSTROWSKI Aline (pouvoir à Mme DECHIR Fazia)
- ✓ Mme DOMONT Anne-Sophie (pouvoir à OGEZ Brigitte)

Etait absent :

- ✓ M. MARIETTE Christophe

L'ordre du jour est le suivant :

1. PV du 26/06/2017 : approbation.
2. Délibération pour l'attribution des subventions 2017 aux associations et au Comité des Fêtes.
3. Délibération approuvant la convention financière établie entre la commune et la FDE 80 et la gratuité au stationnement dans la commune pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables
4. Transfert de la compétence scolaire communale à la nouvelle Communauté de Communes « Territoire Nord-Picardie »
5. Paroles aux commissions
6. Questions diverses

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

L'assemblée désigne M. SIMMONDS Stevens pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Après correction du coût des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui s'élève en fait à 3 332 €, l'approbation du compte-rendu de la dernière séance est voté à l'unanimité.

II - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU COMITE DES FETES

Associations	2016 (rappel)	Adhé. 2016	2017	Adhé. 2017	Commentaires de Chantal Gaudoin
Ballon au poing	750 €		850 €	23	L'association semble avoir des difficultés à recruter de nouveaux adhérents mais elle a bon espoir d'en attirer de nouveaux.
Bocage en chœur	850 €	55	850 €	44	Très présente dans les manifestations de la commune.
BVD (Badminton)	800 €	45	800 €	48	Le projet d'achat de nouveaux poteaux justifie le maintien de la subvention
Diablokor	1 700 €	165	1 800 €	143	Association qui s'implique beaucoup dans la fête de l'école, par ailleurs elle salarie une personne qui effectue 27 heures.
AAE Football	3 000 €	161	3 000 €	111	Le nombre d'adhérents a baissé mais l'association a d'importants frais divers ; s'il n'y a plus qu'une seule équipe sénior, elle a enregistré cette année de nombreuses nouvelles inscriptions. A noter que l'entreprise Grand Nord se propose de sponsoriser l'association.
Foyer Pour Tous	3 000 €	454	3 000 €	418	Le FPT enregistre une légère baisse de ses effectifs du fait du départ des joueurs de tarot au Foyer des aînés. Dans tous les cas, le FPT s'implique beaucoup dans la vie de la commune et mérite d'être suivie par elle.
Judo Club	2 100 €	132	2 100 €	140	Les effectifs progressent et l'association doit payer la salle de sport ce qui représente un coût important. Par ailleurs elle doit payer 416 heures de salaire.
Amicale des sapeurs - pompiers	250 €		Néant		L'Amicale ne demande pas de subvention. Elle n'a pas très bien vécu la baisse de subvention de 2016 par rapport à 2015. Certains conseillers souhaitent malgré tout leur en donner une, d'autant que cette association a aussi un rôle social : finalement, le CM décide de s'en tenir à leur choix.
Union Musicale (UMVB)	1 000 €	26	1 300 €	27	Association très présente aux différentes manifestations de la commune. Cette année, l'Union Musicale a projeté d'acheter un trombone à coulisse et une flûte traversière.
ACPG (Anciens Combattants)	700 €	47	700 €	46	Vocation surtout sociale (aide pour l'achat d'un appareil auditif et pour le placement d'une personne en maison de retraite)
Club des Aînés	750 €	107	750 €	119	Les effectifs ont progressé du fait de l'arrivée des joueurs de tarot.
APPEL (école privée)	250 €		Néant		Aucun dossier de demande de subvention n'a été déposé.
LABELVI (école publique)	400 €		400 €		Association qui finance les sorties de l'école.
Coopérative scolaire	900 €		900 €		La coopérative scolaire finance entre autres l'achat de livres, et des projets pédagogiques.
USEP	350 €		350 €		Association qui organise des rencontres sportives.
Prévention Routière	75 €		75 €		Une subvention est accordée bien que les enseignants ne feront pas intervenir l'association considérant être eux-mêmes capables d'offrir la même prestation aux élèves.
Comité des Fêtes	7 000 €		7 000 €		Cheville ouvrière de la vie communale et qui intervient dans tous ses temps forts, l'association se voit dotée de la même somme que l'an passé.

Les subventions sont approuvées à l'unanimité de 14 voix.

III - DELIBERATION APPROUVANT LA CONVENTION FINANCIERE ENTRE LA COMMUNE ET ET LA FDE 80

La FDE80 (Fédération Départementale de l'Energie de la Somme) s'engage à aménager sur le parking du supermarché Carrefour Market deux emplacements où les automobilistes pourront recharger la batterie de leur véhicule électrique et hybride.

La convention signée entre la commune, la FDE80 et le supermarché engage les trois partenaires sur 10 ans.

La FDE80 prend en charge les travaux et la signalisation pour un montant de 14 400 €, la commune contribuera à hauteur de 3 600 € sachant que l'ouvrage restera la propriété de la FDE80.

La convention est approuvée à l'unanimité des 14 voix.

IV - TRANSFERT DE LA COMPETENCE SCOLAIRE DE LA COMMUNE VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal doit se décider sur le choix de la date de transfert de la compétence scolaire de la commune vers la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie : soit le 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} janvier 2019.

Une discussion s'engage sur la meilleure stratégie à adopter dans l'intérêt de la commune et en particulier de certains agents territoriaux qui risquent de voir leur statut changer ou leur mission. Chantal GAUDOIN s'inquiète pour la qualité de la restauration qui risque dans l'avenir d'être assurée par une Générale de Restauration. Elle s'inquiète aussi pour l'avenir de l'aide aux devoirs.

François LEFEBVRE et Didier TARGIT se prononcent pour un transfert rapide en janvier 2018. D'autres conseillers souhaitent en savoir un peu plus sur ses conséquences. Un consensus se dégage pour un vote en septembre afin d'être mieux informé.

V - PAROLE AUX COMMISSIONS

- Urbanisme et construction :
 - Lotissement quartier du Petit Bois : les fouilles archéologiques se terminent début juillet. Le service de l'INRAP a accueilli 88 élèves des 2 écoles primaires de Villers-Bocage le vendredi 23 juin et 258 visiteurs le samedi 24 juin prouvant s'il était nécessaire l'intérêt de la population pour son passé. L'information sur la commercialisation des terrains a commencé lors d'une réunion qui a rassemblé 70 personnes. Certaines se sont déjà positionnées pour certaines parcelles de la phase 2.
 - Maison des Associations : les associations peuvent venir consulter le programme en mairie.

- Enfance et jeunesse :
 - Dans le contexte du retour à la semaine des 4 jours, Fazia DECHIR à l'instar de plusieurs maires de communes voisines souhaite ouvrir un centre de loisirs le mercredi matin. Jean Pierre DOMONT et Stevens SIMMONDS rappellent que 80% des familles se sont prononcées pour la semaine des 4 jours, la commune ne se sent donc pas l'obligation d'offrir ce service. Pour autant, il est proposé que soient organisées des animations dans le cadre de la Maison des Associations le mercredi matin afin d'accueillir les enfants dont les familles auraient des problèmes de garde : en effet 20% d'entre elles ont voté contre ce nouveau rythme scolaire.
 - Chantal GAUDOIN nous fait part du désarroi des animateurs qui n'avaient pas anticipé une telle décision et qui peuvent pour certains se retrouver en difficulté financière. Elle propose d'octroyer une prime de 50 € à chacun d'eux afin d'exprimer la reconnaissance de la commune pour le travail effectué. Elle ajoute d'ailleurs que si un centre de loisirs est ouvert par la Communauté de Communes « Territoire Nord-Picardie », elle souhaite que ce soit à Villers-Bocage et s'engage à appuyer leur recrutement.
 - Chantal GAUDOIN nous informe que 3 nouveaux stores seront installés à l'école maternelle.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Rappel aux conseillers que la visite de la station d'épuration aura lieu le mercredi 12 juillet à 20h.
- Jean-Pierre DOMONT informe les conseillers que la mairie envisage d'embaucher 2 personnes qui ont été reçues pour un entretien. La première, un artisan, souhaite un délai de 6 mois afin de clore son activité : elle pourrait alors signer son contrat quand M. LEDOUX prendra sa retraite. La seconde personne, au chômage, est disponible tout de suite : le contrat pourrait être signé en septembre.
- Rappel aux conseillers qu'une réunion sur le city-stade est prévue le 19 juillet à 17h à la mairie.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h10.